



Chers retraités,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité directeur de l'ASCET 71 vous propose une découverte de la Bourgogne du mardi 11 au mardi 18 septembre 2012. Cette découverte se fera à partir d'Autun.

Le prix de ce séjour (8 jours/7 nuits) est de 580 € par personne.

Sont inclus :

- La pension complète du diner du premier jour au petit déjeuner du huitième jour
- L'hébergement en chambre Twin (2 lits-2 personnes)
- La taxe de séjour
- Les boissons aux repas
- Les repas au restaurant lors des sorties
- Le transport en autocar pour les visites
- Un guide pour les visites
- Un accompagnateur permanent de l'ASCET 71
(Cécile Léger 06 25 76 83 80)
- Les droits d'entrées aux visites
- Les animations en soirée

Ne sont pas inclus :

- les suppléments chambres individuelles (13 € par nuit)
- les dépenses d'ordre personnel
- les pourboires des guides
- les transferts entre la gare TGV Le Creusot Montchanin et la gare d'Autun (coût 1,50 € par personne)
- entre la gare de Chalon-sur-Saône et la gare d'Autun (coût 1,50 € par personne)
- l'assurance annulation.

L'hôtel restaurant du Commerce se trouve face à la gare.

Nous vous adressons ci-joint :

- le programme du séjour
- les conditions générales du séjour
- la fiche d'inscription

A retourner avant le 16 mars 2012 à :

Direction départementale des Territoires

ASCET 71 – 37 boulevard Henri Dunant – BP 94029 - 71040 MACON cedex 9

Téléphone : 03 85 21 28 53 ou Martine Vermorel (présidente) 03 85 97 56 27



Découverte de la Bourgogne

Du mardi 11 septembre au mardi 18 septembre 2012

Fiche d'inscription à retourner pour le vendredi 16 mars 2012

Direction départementale des territoires
ASCET 71 – 37 boulevard Henri Dunant BP 94029
71040 MACON cedex 9

Nom : Prénom.....

Adresse.....

Téléphone fixe..... Portable.....

N° carte ASCE.....

Adresse mail.....

Nombre de personnes à inscrire.....

- Chambre twin (2 lits-2 personnes)
- Chambre individuelle supplément de 91 € à acquitter avec le solde (13 € x 7 nuits)

Règlement par chèque à l'ordre de l'ASCET 71

Les chèques sont à joindre à l'inscription et seront encaissés aux dates ci-dessous

- 200 € remis à l'encaissement le 31 mars 2012
- 200 € remis à l'encaissement le 31 mai 2012
- 180 € remis à l'encaissement le 31 juillet 2012

91€ si supplément chambre individuelle remis à l'encaissement le 31 juillet 2012

En cas de règlement par chèques vacances, merci de les libeller au nom de l'ASCET 71.

Les envoyer à l'ASCET 71 en recommandé avec accusé de réception.

Je soussigné M., Mme.....atteste avoir pris connaissance des conditions particulières d'annulation.

Le.....2012 à.....

Signature

Signature et cachet de votre ASCE

Conditions générales du séjour

Annulation du séjour :

Toute annulation devra être signifiée par écrit à l'ASCET 71 par lettre recommandée avec accusé de réception et **être accompagnée d'un justificatif.**

Pour toute annulation :

- Entre 59 et 30 jours avant le début du séjour : 10% du prix total
- Entre 29 et 15 jours inclus avant le début du séjour : 25% du prix total
- Entre 14 et 8 jours inclus avant le début du séjour : 50% du prix total
- Entre 7 et 3 jours inclus avant le début du séjour : 75% du prix total
- Moins de 3 jours avant le début du séjour ou en cas de non arrivée : 100% du prix total

Les frais de dossier seront systématiquement retenus pour les annulations demandées.

Modification du séjour :

Excursions : pour des raisons d'organisation ou de sécurité l'ordre des excursions pourra être modifiée.

L'augmentation du nombre des participants sera accordée dans la mesure des possibilités d'hébergement.

Assurance :

- Responsabilité civile personnelle (voir notice d'information jointe à votre carte d'adhérent)

Véhicules :

Les véhicules personnels pourront stationner gratuitement sur le parking de l'hôtel (8 places) et sur le parking fermé jouxtant la gare (face à l'hôtel).

Arrivée et départ en train :

Pour les arrivées à la gare TGV Le Creusot-Montchanin : départ de la navette «buscéphale» à 15 h 27, arrivée à la gare d'Autun à 17 h 20.

Pour les arrivées à la gare de Chalon-sur-Saône : départ de la navette «buscéphale» à 16 h 15, arrivée à la gare d'Autun à 17 h 20.

Pour le retour départ de la gare d'Autun navette « buscéphale » à 7 h 46, arrivée à la gare TGV Le Creusot-Montchanin à 8 h 31.

Pour le retour: départ de la gare d'Autun navette « buscéphale » à 7 h 40, arrivée à la gare de Chalon-sur-Saône à 8 h 45.

Horaires à vérifier lors de votre inscription



Séjours 2012 des retraités FNASCE en Saône-et-Loire

Découverte de la Bourgogne



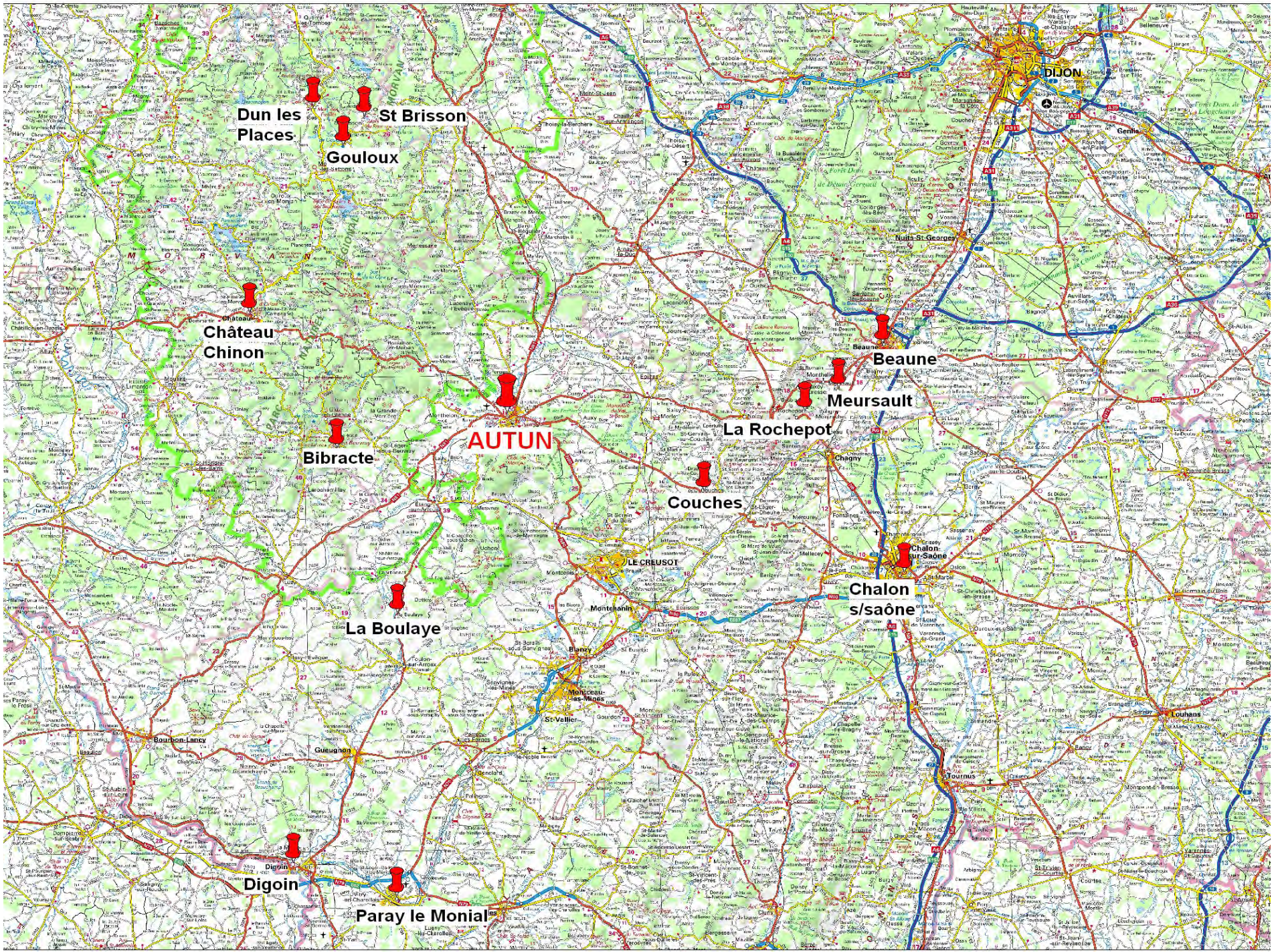


du mardi 11 au mardi 18 septembre 2012

L'ASCET 71 VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

EN

SAONE-ET-LOIRE



Dun les Places

St Brisson

Gouloux

Château Chinon

Bibracte

AUTUN

Couches

La Boulaye

Digoin

Paray le Monial

Meursault

La Rochepot

Beaune

Chalon s/saône

DIJON

Louhans

Tournus

LE CREUSOT

Blanzac

St-Valler

Montceau-les-Mines

Gaudean

St-Valler

St-Valler

St-Valler

St-Valler

St-Valler

St-Valler

St-Valler



Mot de la présidente

Notre fédération nous a fait l'honneur de nous confier l'organisation du séjour annuel pour les actifs libérés.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre département.

Au-delà de sa célébrité due à la réputation de ses vins connus mondialement, vous aurez le plaisir de découvrir son patrimoine historique et gastronomique.

La liste serait trop longue et vous serez à même d'en découvrir la richesse.

Nous allons mobiliser tout notre savoir faire et notre énergie pour que ce séjour vous soit agréable.

Martine Vermorel

Mot du président de région

Bonjour à vous, chers amis actifs libérés,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite d'ors et déjà la bienvenue dans notre région Bourgogne/Franche-Comté et en particulier en Saône-e-Loire.

Au vu de l'emploi du temps, nos amis de Saône-de-Loire, vous ont mitonné un menu des plus savoureux, ceci afin de vous faire découvrir la variété de nos paysages, la richesse du notre patrimoine et la traditionnelle et remarquable gastronomie.

Nul doute qu'ils vont se faire un devoir de vous rendre ce séjour des plus agréables, doublé de bonnes attentions.

Je vous donne donc rendez-vous sur nos terres du 11 au 18 septembre 2012 où il fait bon vivre « couleur passion ».

Jean-Luc Georgel

Présentation de la Saône-et-Loire

Un peu d'histoire :

Le département a été créé officiellement à la Révolution française le 4 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province de Bourgogne.

Un peu de géographie :

Le département de Saône-et-Loire fait partie de la région Bourgogne. Il est limitrophe des départements de la Côte-d'or, du Jura, de l'Ain, du Rhône, de la Loire, de l'Allier et de la Nièvre.

Il se compose de :

- L'Autunois adossé au massif du Morvan, au nord-ouest : Autunois, Morvan et Auxois (région).
- Le Charolais qui descend sur la Loire, au sud-ouest : Charolais, Brionnais, Bourbonnais.
- le bassin minier, dit bassin du Creusot-Montceau-Blanzay entre les deux précédents
- le Chalonnais, au nord : Côte chalonnaise, Chalonnais et Sologne chalonnaise
- le Mâconnais au sud : Mâconnais et Clunisois.
- la Bresse bourguignonne, à l'est de la Saône : Bresse chalonnaise et Bresse louhannaise

C'est dans le département que la ligne de partage des eaux présente les plus basses altitudes en France, ce qui lui vaut d'être un carrefour important.

S'y croisent ainsi les principaux axes français nord-sud (A6, dans la plaine de la Saône) et est-ouest (Route Centre Europe Atlantique). De même, le grand axe ferroviaire Paris-Lyon traverse le département, via la ligne classique et via la ligne à grande vitesse (avec deux gares TGV : Le Creusot-Montceau et Mâcon-Loché). Enfin, le canal du Centre relie les bassins de la Loire et de la Saône.

Quelques personnages connus :

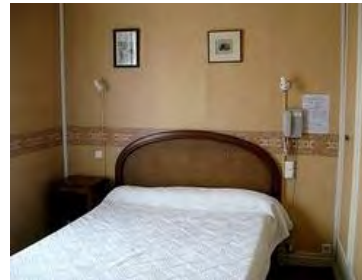
Lucie Aubrac : résistante née à Mâcon, **Gaby Basset** : actrice, épouse de Jean Gabin née à Varennes-Saint-Sauveur, **Claudie Haigneré** : médecin, chercheuse, spationaute, femme politique, ministre, née au Creusot, **Alphonse de Lamartine** : poète et écrivain né à Mâcon, **Patrice de Mac Mahon** : maréchal, président de la République, né au Château de Sully, **Jacqueline Maillan** : actrice née à Paray-le-Monial, **Nicéphore Niépce** : inventeur de la photographie, né à Saint-Loup-de-Varennes, **Florent Pagny** : chanteur né à Chalon-sur-Saône, **Bernard Thevenet** : coureur cycliste, double vainqueur du Tour de France, né à Saint-Julien-de-Civry, **Rachida Dati** : femme politique, ministre de la Justice, née à Saint-Rémy.

Mardi 11 septembre 2012



Apartir de 17 h 00
Accueil à l'hôtel du commerce à AUTUN

Installation dans les chambres
18 h 30, un pot d'accueil vous sera offert
Par l'ASCET 71



Mercredi 12 septembre 2012



10 h 30
Temple des Mille Bouddhas
La Boulaye



12 h 30 Repas bar de l'Escale
à Digoin

15 h 00 Musée de la céramique à Digoin



Visite de Paray le Monial



Jeudi 13 septembre 2012



10 h 00 Saut du Gouloux
Visite de la Saboterie et du vieux moulin

12 h 30 Repas à l'auberge ensoleillée à Dun les places



15 h 00 Musée de la résistance à Saint Bsisson
Et la Maison du Parc



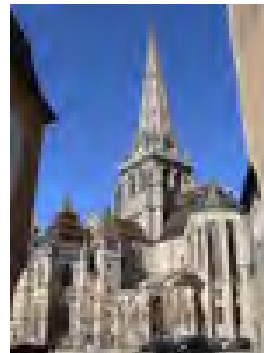
Vendredi 14 septembre 2012

Autun visite libre

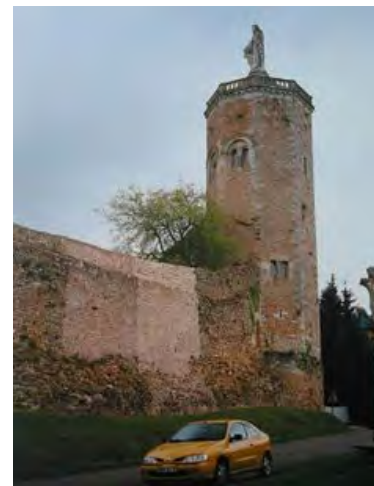


12 h 30 Repas au bowling de Autun

14 h 30 Visite guidée de la ville



+ tour des Ursulines



**18 h 30 Réception
à la mairie d'Autun**

Samedi 15 septembre 2012

Visite du musée de Bibracte



12 h 30 Repas au Chaudron à Bibracte

15 h 00 Visite musée du costume



Château-Chinon

Musée du septennat



Dimanche 16 septembre 2012

Château de la Rochepot

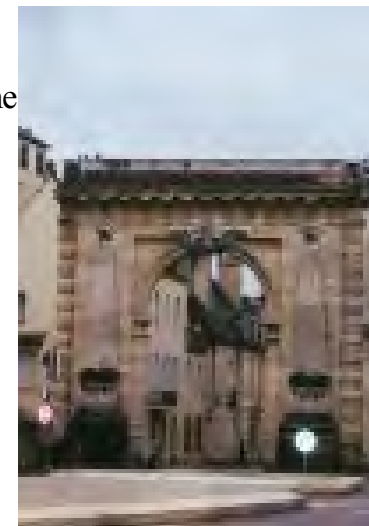


12 h 30 Repas à Meursault
A La diligence

15 h 30 Visite des Hospices de Beaune



visite libre de Beaune



Lundi 17 septembre 2012

Château de Couches



12 h 30 Repas sur place

15 h 30 Visite apothicairerie
Chalon-sur-Saône



Visite Musée Niènce





Mardi 18 septembre 2012

En espérant que vous aurez passé un bon séjour
en Saône-et-Loire

Bon retour